

CONVOCATION

Réunion Ordinaire du Conseil Municipal (Article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune de Châteauneuf Val de Bargis
se réunira en séance ordinaire en mairie

LE MARDI 14 MARS 2023
A 18 HEURES 30

Ordre du Jour :

- 1 : DETR
- 2 : Programmation travaux
- 3 : Etang
- 4 : Forêt
- 5 : Bibliothèque
- 6 : Bâtiments BMO
- 7 : Locations logements
- 8 : Questions diverses

Fait à Châteauneuf Val de Bargis, le 8 mars 2023

Le Maire



Patrick RAPEAU
(Nievre)